

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 239

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le frou-frou s'éloigna et j'entendis :

— Il dort comme un sonneur de cathédrale, nous pouvons causer à l'aise. Après tout, le connaissons-nous ?

Peut-être est-il d'Agde ?

— Ou de Bordeaux ?

— Ou de Lille ?

— Peu nous importe, revenons à ton monsieur...

— Eh bien, ma chère, *mon* monsieur n'est ni petit, ni grand, ni blond, ni brun, ni pâle, ni rouge.

— Mais alors, quoi ?

— Voilà, voilà ce que je demande. j'avais dit à maman qu'il ne me plairait pas, elle a voulu m'emmener quand même, disant qu'il fallait voir... qu'on ne savait pas... Eh bien, je suis allée, j'ai vu, je sais... non, on n'a pas idée de ça !...

Un nouvel éclat de rire se mêla au sifflot de la locomotive.

J'aurais eu grand envie de donner un coup d'œil à la mère blottie dans son coin, mais je résistais à la tentation. Après tout, que m'importe la mère ?

— Une première entrevue est chose très ennuieuse, j'en conviens, continua la voix enjouée, mais on peut, il me semble, éviter d'être radical dans ses expressions. Tu sais que j'adore la musique ? eh bien, il nous a déclaré qu'il l'exécrerait... Vois-tu mon piano qu'on m'a fait travailler pendant quatorze ans, fermé à clef pour ne pas crisper les nerfs d'un mari à moi ?... Il n'aime rien, rien de ce que j'aime... Nous avons parlé de l'ascension du Puy-de-Dôme que je n'ai jamais faite, et ce galant homme a déclaré qu'une fois en sa vie, on l'avait forcé à monter au sommet du Puy, mais qu'il jurait qu'on ne l'y prendrait plus.

Vraiment ?

— Quand je dis qu'on ne peut pas avoir idée d'un futur pareil... Pourvu encore qu'on ne me parle plus de lui !...

Il faudrait qu'un autre se présentât, lança ingénieusement l'amie.

— Il faudrait surtout, qu'il n'ait pas des goûts opposés aux miens. Si je dis blanc et qu'il réponde noir, tu avoueras, ma chère, que je ne puis, non, je ne puis pas aimer un homme comme ça...

— Resteras-tu longtemps à Issoire ?

— Nous y sommes encore pour deux mois.

Il y eut un silence et l'une des deux amies annonça la petite ville.

Les ombrelles furent descendues du filet, de petits sacs s'enfilèrent aux poignets et j'entendis encore :

— Ce monsieur dort toujours... Si on lui poussait le pied sans en avoir l'air... Ce serait lui rendre service, peut-être descend-il lui aussi à Issoire !...

— Es-tu folle, Germaine, demanda une voix de basse qui n'eut pas de réponse ?

Certes, j'eus un grand mérite à ne pas chercher des yeux, les yeux que je voulais revoir... je jouais une mimique des mieux réussies. J'allongeai les jambes, m'étirai les bras, me frottai les yeux, j'eus l'air de tomber des nues, je regardais vaguement les trois voyageuses avec un arrêt imperceptible sur une petite prunelle noire brillante, et je descendis...

Mes compagnes de route traversèrent la voie, donnèrent leur billet. Germaine se retourna, nos yeux se rencontrèrent.

Elle dit à son amie :

Il s'est réveillé à temps : il est descendu comme nous !...

A dire vrai, Issoire n'était pas fixé comme arrêt dans mon itinéraire.

Je restai néanmoins dans la petite ville quelques jours, et, quand je la quittai, je savais que ma charmante voisine d'express avait vingt

ans, qu'elle était la fille de madame et de monsieur Suttau, que la situation de fortune... mais, je m'en moquais de la fortune !... J'avais vingt-sept ans, j'étais brun, grand de taille, j'adorais les excursions dans les montagnes : autant de points à mon acquit.

Je l'aperçus à l'église, je la rencontrais au Jardin-des-Plantes, et, ma foi, je devins amoureux.

Hélas !... je n'étais pas musicien, mais j'ai- mais la musique !

Je fis une demande en mariage, et, pendant l'inquiétante période des renseignements, je passais une heure par jour chez les éditeurs de musique de Clermont-Ferrand.

En moins d'une semaine, je connaissais les noms de tous les auteurs classiques, j'avais une appréciation sur les auteurs modernes ; j'étais, en un mot, à même de me faire prendre pour un musicien de province.

(A suivre).

LETRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Tain an vit dain les bôs tot seul, retirie di monde comme i le seit, on vint in pô sâvaïdge, an on moins de toupet que les dgens des velles oubin des vlaïdges. Ça po colî que tain Sté que n'dape de fie m'é dinche raipay dechu, dain le Pays, i me seu retirie dain mai lode tot épaïvurie comme enne iymaice tain an y frâte tchu les écouenes. I revint tot de mainme adjedeu bin doucement essayé de faire ai compare é lecteurs di Pays di duemoëne qui seit aïncô à monde. en ios raicontant in peté fait que s'a pessay l'âtre djo en Alsace. in fait qui peut prouvy s'ai le fâ. I ne dis pe de mentes, poche que moi i n'aïme paint les mentous. Voici :

Dous bons paysans d'in velaïdge, situay ay dous houeres de Maindlouse, le mère de lai commune aipe son frère se décidainment, lai voille de lai foire, d'allay en lai velle le lendemain po aitchetay enne vaitche. Comme le mère aivay enne voiture, main niampé de tchêvâ ai peu que son frère aivay en tchêvâ, main point de voiture ay s'airandgeaïennent po faire lai course comme des chires. Ça que feut dit feut fay. Voili mes dous hannes païtchi. Tain ce feut po mairtchayday lai vaitche, ai l'an vlint savoi pu long l'un que l'âtre ai peu de flay en aidieuse ai l'an véniaïnnent é gros mots, quasi é cós de poings. Ah ! ça dinche, dié le mère en son frère, eh bin, te peu rallay ai lötâ avio ton tchêvâ, te n'airépe mai voiture. D'aïcoue, répongé l'âtre :

airandge aïvo tai cariole, moi i m'en veut bin tirié. Tchu colî tuon paysain sâte tchu son tchêvâ ai peu se diridge contre lötâ. Le mère se boté comme en aine daim lai iymannure ai peu ayie aiprés. Devaint que d'airivay à velaïdge le frère di mère se pensé : Main tot païrie en rentrant dinche à lötâ, nos se velant faire ay pessay po des fôs ; ai fa païe l'aitandre. Tchu colî ay déchandé à cabaret ay dieche mainnutes de lötâ, bayé l'avoine en sai bête en aitendant le mère. A bout d'enne heure, stu ci airivé tot mò de tchâ. En route ay l'airivay fay les mainmés réflexions que l'âtre ; ay feut tot content de voi le tchêvâ devant le cabaret, ay peu entré aïcebin. En se revoyant les dous paysains se botainnent ai rire de iote folie d'in moment ; se bayiannent lai main en signe de réconciliation, boïannent enne boënnne botelle de Tokai, rebotainnent le tchêvâ en lai voiture ay peu rentrainnent comme si de ran m'étais. Ay ne raïcontainnt paint c'taiffaire è végins, main le lendemain tot le monde lai saivay. Elle l'a mainme aivu dain lai feuille de Mulhouse.

Ay l'aint djurie, ces dous fôs, qu'enne âtre fois ay ne vlin pu s'engrainhnie po ran, o bin à moins, se colî airivay qu'ay se velint dje reconciliay en lai velle ay peu qu'ay vlint raimannay enne belle vaitche dâ lai foire.

Stu que n'dape de bôs.

Petite chronique domestique

Sous ce titre, nous donnons aujourd'hui un petit défilé d'excellentes recettes et avis la plupart aussi utiles à ces Messieurs qu'à ces Dames Ils en jugeront :

Comment appliquer les rigolot ? — Il faut tremper la feuille de papier-sinapisme dans l'eau froide, l'y laisser quelques secondes et l'appliquer sur la peau en l'y maintenant au moyen d'une serviette. On doit la laisser jusqu'à ce que la partie sur laquelle on veut agir soit bien rouge, car le temps qu'elle met à produire son effet dépend de l'épiderme de la personne. Il vaut mieux n'ajouter à l'eau ni vinaigre, ni autre substance, qui n'auraient pour résultat que d'affaiblir l'effet du sinapisme.

* * *

Contre les coupures du rasoir. — Rien de plus désagréable que les petites hémorragies résultant de la coupure du rasoir. On en est aisément maître en mettant sur la coupure une petite pincée d'une poudre composée en parties égales d'alun, de gomme adragante et de tanin, finement pulvérisés et bien mélangés.

* * *

Nettoyage des gants de peau. — Faites dissoudre 100 grammes de carbonate de soude dans un demi-litre de lait, puis tendez vos gants sur une main de bois, ou sur vos propres mains, si vous ne possédez pas de moule, et, à l'aide d'un tampon de flanelle que vous imbibez dans le lait, frottez doucement la peau du gant partout et d'une manière uniforme ; recommencez plusieurs fois, si le gant est très salé ; enfin, essuyez avec une flanelle sèche ; retirez la main de bois et suspendez les gants à l'ombre.

* * *

Les verrues. — On peut réussir à faire disparaître les verrues lorsqu'elles sont encore peu développées par le traitement suivant :

On étend du savon noir, en couche épaisse, sur des bandelettes de toile qu'on applique sur les verrues pendant la nuit. Le matin on lave ces parties à l'eau chaude puis on saupoudre avec une poudre composée de 2 grammes d'acide salicylique et 50 grammes d'amidon. On renouvelle les applications jusqu'à ramollissement complet des verrues.

* * *

Pour apaiser les démangeaisons. — Plusieurs maladies, entre autres l'urticaire et la jaunisse, s'accompagnent souvent de pénibles démangeaisons. On peut les combattre en pouvant la peau avec le mélange suivant : Menthol et oxyde de zinc, de chaque 5 grammes ; talc et amidon, de chaque 30 grammes. Bien mélanger le tout ensemble et appliquer largement cette poudre sur les parties qui sont le siège des démangeaisons.

